

COREVIH OCCITANIE COMMISSION

Axe	2-2
Commission	MIGRANTS
Pilotes	Marie Bistoquet – Vincent Faucherre – Sophie Jean
Date et lieu	Lundi 26 avril 2021 en réunion TEAMS
Participant.e.s	<p>Présent.e.s : Marie Bistoquet (COREVIH/MIT Montpellier), Vincent Faucherre (MIT Mtp) ; Sophie Jean (AIDES Mtp) ; Marie Cathala (MIT Perpignan); Simon Muke (France Solidarité Toulouse) ; Michel Mabou (AIDES Toulouse) ; Vivien Lugaz (ENIPSE Est) ; Carole Damien (SOS hépatites/Action Traitements) ; Raphaëlle Angulo et Damien Nantes (Médecins du Monde Hérault) ; Fadi Meroueh (MIT Mtp) ; Kevin Bertrand (MIT Perpignan) ; Sabrina Smati (Act Up Sud-Ouest) ; Gilles Bellaud (MIT Montauban) ; Camille Fourcade (MIT Toulouse), Muriel Lalande (CHU Mtp) ; Nathalie Tourette ; Isabelle Lepain ; Laureline Morquin (COREVIH).</p> <p>Excusé.e.s : Yagmur Gökduman (Pass Montauban); Nicolas Terrail (CHU Mtp); Yves Dupont (ENVIE), Pascale Vidal (CHU Mtp); Bernard Petrissans (PASS Carcassonne); Emilie Mosnier (CeGIDD Alès)</p>
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et explication du projet - Discussions et commentaires concernant la fiche projet avant validation de l'axe de travail (enrichissement envisagé en fonction des connaissances/expériences des personnes présentes) - établissement d'un calendrier de travail.

Présentation et explication du projet	<p><u>Constat de départ</u> : Le parcours administratif menant à l'accès au droit des personnes en situation de migration est peu connu par les professionnels, notamment des médecins, prenant en charge des PVIH.</p> <p><u>Objectifs</u> : Réfléchir à des outils, localement adaptés (Ex : annuaire des lieux ressources), pour favoriser l'accueil des personnes exilées dans les services type hospitaliers. Faire que cet accueil soit agréé en tant que savoir être/savoir-faire par les services, que les médecins puissent accéder à des compétences complémentaires (sociales, juridiques, ...) de leur pratique médicale.</p> <p>Présentation de l'ébauche du documents travail rédigé par le Dr Vincent Faucherre pouvant servir de base de travail à enrichir par les membres de la commission, cf. pièce jointe.</p>
Discussions et commentaires concernant la fiche projet avant validation de l'axe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition que chaque professionnel au sein de la commission, qui le souhaite, complète le document de travail proposé par Vincent Faucherre. - Proposition d'inclure la problématique des sortants de prison qui sont sous traitement et n'ont pas encore de droits ouverts et/ou de papiers. - Remarque sur annuaire difficilement gérable sur la région. Mettre plutôt en avant ce qui est déjà fait par d'autres sur ce type de proposition tel que le

COREVIH OCCITANIE COMMISSION

	<p>SIAO 34 pour tous les dispositifs. Proposition de travailler sur un document que les soignants pourraient avoir rapidement sous la main en consultation recueillant les structures ressources et réseau personnel propre à chaque territoire.</p> <ul style="list-style-type: none">- Une diffusion plus large que le réseau professionnel du COREVIH sera à réaliser.- Nécessité informer sur la prise en charge médicale (en dehors des traitements) possible en ambulatoire même pendant les 3 mois du délai de carence (dispositifs soins urgents et vitaux).- Se mettre d'accord sur les termes utilisés tel que exilés, migrants, étrangers...- Lors des besoin d'interprétariat, faire appel aussi aux bénévoles relais communautaires des associations dans les hôpitaux. Lister ces associations qui sont habilitées dans le document de travail.- Rajouter un item dans le document sur les moyens de prévention et le problème du manque de dépistage des nouveaux arrivants.- Proposition de faire des sous-groupes de travail pour avancer sur les différentes thématiques abordées afin de finaliser ensuite l'outil en plénière (ex : dématérialisations des démarches, syndrome post traumatique, les violences, mineurs isolés, prévention, ...).- Nécessité de rester centré dans le projet sur les PVVIH.
--	---

Conclusion	<ul style="list-style-type: none">- Lister les thématiques et voir qui peut animer les sous-groupes de travail- Faire un premier bilan en juin sur l'avancement du projet.
Prochaine réunion	Courant juin, à définir.